



Conseil Communal
de Gimel

Le 30 août 2012

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 29 août 2012

Présidence : M. Stéphane Pichon, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 02-2012 «Réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges» ;

OUI le rapport de la commission chargée de cet objet ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

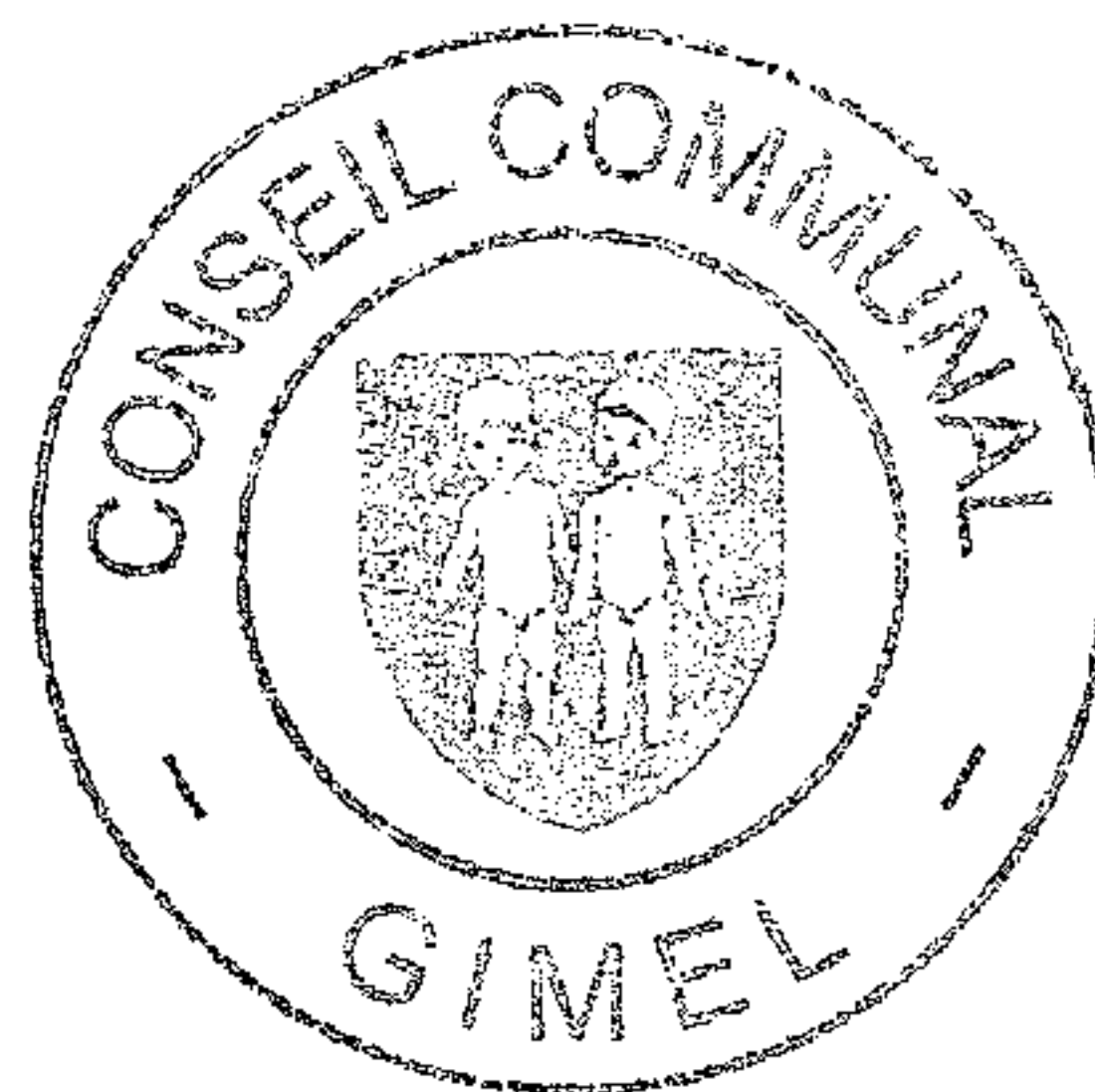
DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection Civile du district de Morges (ORPC) ;
- D'accepter la convention de la nouvelle Organisation Régionale du district de Morges ;

Ainsi délibéré en séance du 29 août 2012

Le Président


Stéphane Pichon



Le secrétaire


François Marti